



## Béclère : Les Grandes Manœuvres

Alors que le conseil d'administration de l'AP-HP a voté les regroupements d'établissements indiquant que l'hôpital Antoine Béclère serait lié au regroupement Paul Brousse et Bicêtre par une convention de fédération, la nouvelle direction fait mine de ne pas comprendre.

A l'arrivée du nouveau directeur, SUD santé et la CGT l'ont interpellé pour lui rappeler les textes votés. Apparemment il ne les avait pas, nous nous sommes fait un devoir de les lui fournir !

Parallèlement le comité consultatif médical a fait la même démarche auprès de la directrice de Bicêtre venue en conquérante sur l'établissement : elle est partie désappointée ! Une pétition commune personnel médical et personnel non médical est en cours de signature pour exiger un moratoire sur le regroupement\*.

Toutes ces actions ne suffiront pas et il faudra le moment voulu, des actions fortes du personnel pour éviter le transfert de nombre de services administratifs, logistiques, informatiques sur Bicêtre.

Alors que l'hôpital Antoine Béclère a terminé l'année avec un excédent de 5 millions d'euros, (12 millions de déficit à Bicêtre), les suppressions d'emplois sont toujours d'actualité si nous sommes regroupés (104 dans le groupe).

D'autre part, nous avons exigé et la direction s'était engagée à agrandir la crèche, aujourd'hui ce projet est remis en cause car il coûte 12 emplois !

Concernant les projets de l'hôpital : le bâtiment réa-labo n'est toujours pas acté, la direction générale « réfléchit » au niveau APHP sur le regroupement des laboratoires dans 1 seul site par groupe, laissant dans les autres un laboratoire d'urgence, ce qui à terme réduirait la recherche et les emplois.

La cardiologie interventionnelle : l'Agence Régionale de Santé demande la fermeture d'un site et Béclère serait menacé mais l'AP-HP déposera le dossier car la fermeture de la cardiologie interventionnelle aurait des conséquences sur la pneumologie (centre de référence national des HTAP).

Il est important que l'ensemble du personnel se mobilise pour défendre les emplois et les services de l'hôpital.

Concernant les retraits de salaires pour faits de grève : nous avons négocié avec l'ancienne direction un protocole d'accord qui prévoyait 50% de retrait en heures ou en argent.

**Avec le nouveau directeur, plus de négociation, pour les retraits c'est 100 % plein pot avec refus du service minimum ! ...**

**Il faut bien payer la peinture jaune pipi de son bureau !**

**Pendant que les directeurs se goinfrent de primes (10 000 € en mars) nous on trinque.**

\*venez signer la pétition au local SUD ou CGT